

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20140611-2014_E11-DE

Envoyé en préfecture, le 23/06/2014 - 16:22

Reçu en préfecture, le 23/06/2014 - 16:30

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 05/06/2014



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 juin 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le onze juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme ULMANN), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS, Mmes COURROS, BRUGAT, M. DUCASSE, Mmes COUFFIGNAL, DUBOIS-MAURY, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS (a procuration pour M. BRUEY), MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELASSE.

Etaient excusés : MM. MARSAN, BRUEY (a donné procuration à Mme CHAPUIS), Mme ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E

Délibération n°11

DELIBERATION

Rapporteur : Mme BRUGAT

Objet : Accueil de loisirs sans Hébergement – tarifs séjours

Dans le cadre des activités séjour de vacances, l'ALSH propose un séjour à MOUSTEY (LANDES) intitulé « Le bonheur est dans la ferme » du 29 juillet au 01 août 2014. Ce séjour, organisé par les FRANCAS des Landes, est proposé aux accueils de loisirs avec un tarif préférentiel.

Sur avis favorable de la Commission Education - Jeunesse - CMEJ en date du 4 juin 2014, il est proposé un tarif de 259 € par enfant.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable et fixe le tarif à 259 € par enfant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-François BROQUÈRES